

# Action 2-07 : Signaler trottoirs et chemins

- (Signaler trottoirs et chemins)
- Évolution du projet
- Les comptes rendu de réunion

## Contexte et objectifs

La marche à pied peut être une alternative à la voiture pour des trajets spécifiques (court, peu de volume à déplacer,...).

La création de nouvelles infrastructures (trottoirs et sentiers) permettant de se déplacer à pied sur la commune doit s'accompagner d'une signalétique adaptée. L'objectif est de signaler la totalité des itinéraires.

Cette action s'inscrit dans les axes stratégiques suivants: « Relier les différents lieux de vie de la commune par des modes de transports doux » et « Préserver notre paysage et notre environnement ».

## Étapes proposées

1. Identifier les trottoirs et sentiers communaux à signaler
2. Identifier le lieu des panneaux de signalisation et les informations (distance, durée,...)
3. Choisir une signalétique en matériaux durables
4. Implanter la signalétique

<b>Porteur de l'action</b>	Mairie, Conseil Général
<b>Communication</b>	Feuille d'OPIO, site Web
<b>Partenaires techniques</b>	Services techniques d'OPIO
<b>Partenaires financiers pressentis</b>	Mairie, Conseil Général
<b>Indicateurs</b>	Nombre de panneaux implantés
<b>Budget</b>	€ €
<b>Échéancier</b>	
<b>Avancement</b>	<div style="border: 1px solid black; width: 100px; height: 15px;"></div>

## Finalités

- Lutte contre le changement climatique et protection de l'atmosphère
- Préservation de la biodiversité, protection des milieux et des ressources
- Épanouissement de tous les êtres humains
- Cohésion sociale et solidarité entre territoires et entre générations
- Dynamique de développement suivant des modes de production et de consommation responsables

From:  
<https://wiki.mairie-opio.fr/> - **Commune d'Opio**

Permanent link:  
<https://wiki.mairie-opio.fr/doku.php?id=agenda21:axe2:action-2-07&rev=1354029851>

Last update: **06/07/2014, 14:10**

